

JEUDI 25 JUILLET 2024

## Travaux d'envergure menés par le Département pour l'axe le plus fréquenté des Deux-Sèvres, le boulevard de l'Europe à Niort

Le Département des Deux-Sèvres a réalisé des travaux de rénovation boulevard de l'Europe à Niort. Débuté lundi 22 juillet, ce chantier en cours d'achèvement a concerné la route départementale 648, dans le sens Poitiers vers La Rochelle, depuis la bretelle d'entrée rue du Maréchal Leclerc jusqu'au pont de la Belle Étoile sur la Sèvre niortaise.

« Entretenir l'existant est indispensable tant sur plan de la sécurité et du confort pour les usagers que sur le plan de la durabilité des infrastructures. Préserver et améliorer notre patrimoine répondent aux besoins quotidiens des Deux-Sévriens et aux objectifs de développement durable de la collectivité », précise Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, en visite ce jeudi matin sur cet axe qui supporte un trafic moyen de 30 000 véhicules par jour dont 1 300 poids-lourds soit le trafic le plus dense en Deux-Sèvres.

Le retour à une circulation « normale » est prévue vendredi en fin de matinée. Quant au coût des travaux pour la collectivité départementale, il s'élève à 258 000 euros. Un investissement qui vient s'ajouter à l'enveloppe de 1,4 M€ déjà dédiée à des travaux de reprise de la couche de roulement du boulevard de l'Europe. Chantier engagé par le Département des Deux-Sèvres depuis 2021 et scindé en plusieurs tranches. Reste à rénover (calendrier à définir) la chaussée de la section qui part de l'échangeur de la route de Coulonges jusqu'à la rue du Vivier dans le sens La Rochelle vers Poitiers pour un montant de 283 000 €.

### Mise en sécurité du réseau d'eaux pluviales de 2016 à 2021

En 2016, suite à l'arrêté préfectoral de protection du captage du Vivier, des travaux de mise en sécurité du réseau d'eaux pluviales ont été engagés par le Département. Plusieurs actions ont été menées sur les dispositifs d'écoulement des eaux pluviales avec notamment l'aménagement ou la réhabilitation de 3 bassins de rétention des eaux (Fontenelle 1, Fleuriot et Fontenelle 2) ou la création d'un réseau étanche longitudinal aux voies de circulation. Le montant de ces travaux terminés en 2021 s'élevait à 4,3 M€. A noter que ce montant comprenait des actions menées en parallèle par la CAN sur des dispositifs de traitement des eaux pluviales communs.

CONTACT PRESSE 

**Delphine PERONNET**

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 • Port : 06 63 21 57 51